



**L'Orne**  
durable par nature

# RAPPORT

sur la situation en matière de  
**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

BILAN ANNUEL 2020

À L'USAGE  
DU PUBLIC



Ce 11<sup>e</sup> rapport sur la situation en matière de développement durable (DD) du Conseil départemental de l'Orne concerne l'année 2020, qui a connu une situation mondiale extraordinaire du fait de la pandémie liée à la COVID 19.

Le monde a été sévèrement mis à l'épreuve dans la fragilité de ses équilibres sanitaires, économiques et environnementaux. Cette crise sanitaire mondiale a, en effet, mis à l'arrêt l'ensemble de l'économie planétaire entraînant des conséquences importantes, pour les personnes les plus fragiles.

En outre, les périodes de confinement imposées et nécessaires ont accru, pour certains, l'isolement, et les fragilités sociales.

Dans ces domaines, comme en matière économique, le Département a pleinement joué son rôle en s'adaptant de manière agile, permettant ainsi de réduire les fractures sociales et les difficultés économiques majeures que connaissait le territoire. L'implication de vos élus tout le long de la crise a permis notamment de débloquer une enveloppe de 300 000 € supplémentaires pour la mise en œuvre de mesures spécifiques RSA. Nous avons accompagné les professionnels fragilisés de notre département, 2 millions d'euros ont été versés en complément des aides de l'État.

Pour le Département de l'Orne, 2020 a également été l'année du bilan dans le domaine du DD et plus précisément de ses propres émissions de GES, puisque se terminait le plan climat énergie territorial (PCET) adopté pour la période 2014-2020. Celui-ci fixait l'objectif ambitieux d'une réduction de nos GES de 30%. Nous avons réussi à atteindre, par l'implication de toutes et tous, élus ou agents, une baisse de 27,6% par rapport à notre année de référence qui était 2011.

L'objectif est quasiment atteint et ce, sans être corrélé à la crise sanitaire.

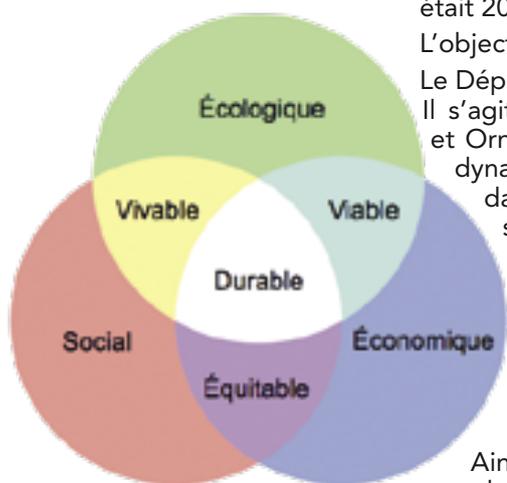
Le Département s'inscrit dans une politique de transition écologique positive. Il s'agit d'une politique pragmatique répondant aux besoins des Ornaïses et Ornaïses tout en assurant le développement d'un territoire harmonieux et dynamique pour les futures générations. Les actions concrètes détaillées dans cette 11<sup>e</sup> édition du rapport DD, démontrent notre assiduité à s'inscrire dans les 5 finalités du DD :

- lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- épanouissement de tous les êtres humains
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ainsi, l'orientation prise par le Conseil départemental depuis de nombreuses années trouve tout son sens dans le défi mondial actuel où chaque acteur doit œuvrer à son niveau pour l'objectif mondial commun. Je souhaite que le Conseil départemental s'engage de toutes ses forces dans l'accompagnement des initiatives de notre territoire.

**Christophe de Balorre**

Président du Conseil départemental de l'Orne





➤ La cluse de la Varenne à Domfront en Poirais depuis la voie verte La Selle-La Forge - Céaucé

➤ L'espace naturel sensible du Camp de Bierre à Merri





# SOMMAIRE

RAPPORT sur la situation en matière  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

<b>1 - 2020, une année très particulière aux impacts multiples</b> .....	p. 5
<b>2 - Les actions de la collectivité sur le territoire en matière de développement durable</b> .....	p. 7
<b>2.1 - Aménagement et environnement</b> .....	p. 7
Les routes départementales .....	p. 7
L'environnement (eau, bois-énergie, lutte contre le frelon asiatique, espaces naturels sensibles...) .....	p. 8
L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantation de haies) .....	p. 13
Le développement numérique .....	p. 14
<b>2.2 - Culture et jeunesse</b> .....	p. 15
Le sport .....	p. 15
Les collèges, la formation initiale, la jeunesse .....	p. 16
L'action culturelle et l'enseignement artistique .....	p. 17
Le patrimoine culturel .....	p. 17
<b>2.3 - Économie et finances</b> .....	p. 18
La solidarité territoriale .....	p. 19
L'action touristique .....	p. 20
<b>2.4 - Action sociale</b> .....	p. 24
L'enfance et la famille .....	p. 24
La dépendance et le handicap .....	p. 25
La cohésion sociale .....	p. 27
La santé .....	p. 28
<b>3 - Une collectivité exemplaire et responsable</b> .....	p. 29
Les bâtiments et propriétés départementales .....	p. 29
Les équipements et les services .....	p. 30
<b>Glossaire</b> .....	p. 33
<b>Notes</b> .....	p. 34



# 1 - 2020, UNE ANNÉE TRÈS PARTICULIÈRE AUX IMPACTS MULTIPLES

## BUDGET 2020 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE 323,6 M€

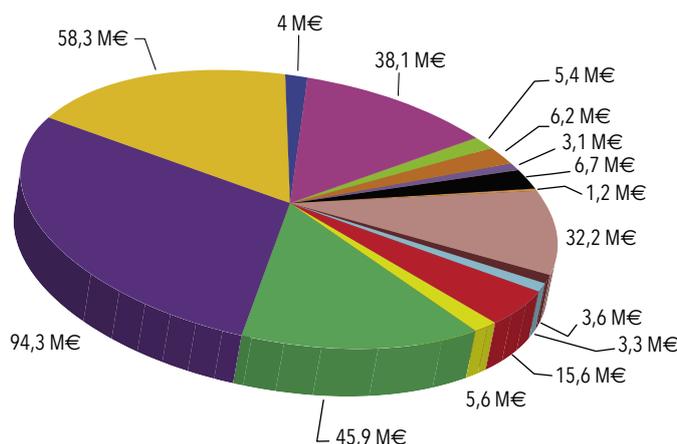
Ce budget départemental en hausse de 3,3 % par rapport à 2019, s'explique en partie par la forte hausse des investissements dans tout le domaine social (+8 M€) et des programmes « Action touristique » (+3,9 M€), « solidarité territoriale » (+1,4 M€).

D'année en année, le Département accroît ses efforts dans le domaine du social et de la solidarité. En 2020, ce sont près de 10 M€ supplémentaires qui ont été dédiés à ces thématiques si importantes pour améliorer le cadre de vie des ornaïses et leur bien-être dans un environnement préservé.



Le budget départemental est en 2020 de **323,6 M€**, soit en hausse de 3,3 % par rapport à 2019.

- 921 - Réseau routier
- 922 - Transports de personnes
- 923 - Environnement
- 924 - Agriculture et cheval
- 925 - Action numérique
- 931 - Sport
- 932 - Collèges - Formation initiale - Jeunesse
- 933 - Action culturelle et enseignement artistique
- 934 - Patrimoine culturel
- 971 - Solidarité territoriale
- 952 - Action touristique
- 961 - Enfance famille
- 962 - Dépendance - Handicap
- 963 - Cohésion sociale
- 964 - Santé



En outre, 2020 a accueilli une évolution majeure du Département par la prise de compétence de l'aménagement et de l'entretien des voies vertes qui permet de développer une activité touristique, et donc économique, en pleine expansion et vitale pour nos territoires, autant que de proposer aux ornaïses une possibilité de se déplacer en toute sécurité sur des itinéraires interdits aux véhicules motorisés. Ces déplacements utilitaires réduisent d'autant la pollution.

Enfin, 2020 a marqué l'achèvement de notre PCET adopté pour la période 2014-2020. L'objectif ambitieux de réduction des émissions de GES du Département de 30 % est quasiment atteint.

### ÉMISSIONS DE GES ANNUELLES EN TONNES DE CO<sub>2</sub>

2011	2014	% de variation du total 2014-2011	2017	% de variation du total 2017-2011	2018	% de variation du total 2018-2011	2019	% de variation du total 2019-2011	2020	% de variation du total 2020-2011
11 055	9 375	- 11,9%	8 744	- 16,4%	8 114	- 20,9%	8 120	- 20,8%	8 029	- 21,5%
592	493	- 0,7%	369	- 1,6%	368	- 1,6%	480	- 0,8%	400	- 1,4%
2 457	2 132	- 2,3%	1 935	- 3,7%	1 811	- 4,6%	1 843	- 4,4%	1 781	- 4,8%
<b>14 104</b>	<b>12 001</b>	<b>- 14,9%</b>	<b>11 047</b>	<b>- 21,7%</b>	<b>10 292</b>	<b>- 27,0%</b>	<b>10 443</b>	<b>- 26,0%</b>	<b>10 210</b>	<b>- 27,6%</b>

- Émissions directes de GES (champ action n° 1)
- Émissions indirectes associées à l'énergie (champ action n° 2)
- Autres émissions indirectes de GES (champ action n° 3)
- Total

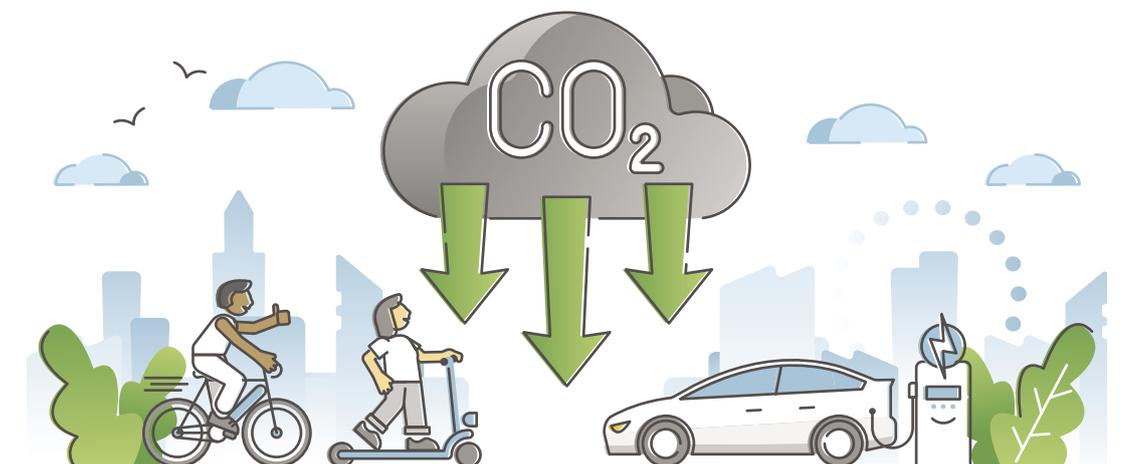
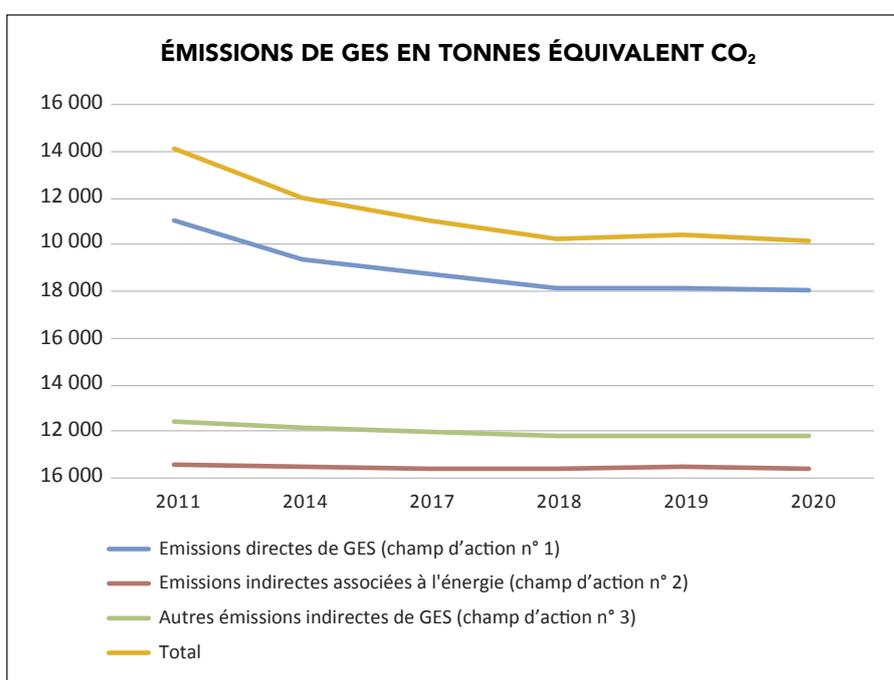
Pour mémoire, le champ d'action n° 1 est le périmètre qui correspond à l'ensemble des émissions directes liées aux consommations d'énergies telles les carburants des véhicules thermiques, le chauffage des bâtiments à partir d'énergie fossile...

Le champ d'action n° 2 englobe les émissions indirectes, il s'agit de la consommation d'électricité ; les émissions étant effectivement réalisées par des centrales de production.

Et enfin, le champ d'action n° 3 représente toutes les émissions « amont » des énergies du champ d'action n° 1 et donc celles liées à leur extraction, leur transport, leur transformation...

Nous pouvons ainsi constater que la réduction la plus importante concerne le secteur de nos émissions directes.

Ce qui conforte les efforts engagés sur nos consommations d'énergies, tant sur la flotte automobile et le remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules moins émissifs, que sur l'isolation des bâtiments ou la suppression de systèmes de chauffage très polluants pour raccorder des collèges, par exemple, à des réseaux de chaleur bois.





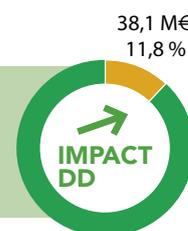
## 2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.1 Aménagement et environnement

#### ▣ Les routes départementales



Un budget en légère hausse a permis d'améliorer encore la sécurité des usagers tout en veillant à la préservation de la biodiversité et à la restauration du patrimoine historique.



#### ➤ ROUTE SOLAIRE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INVESTIT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des travaux de réfection seront prochainement effectués sur la route solaire à Tourouvre-au-Perche. Ce projet, unique au monde, avait été lancé en 2017, par la société Wattway, en partenariat avec le Conseil départemental et l'État. Afin d'améliorer cette technologie innovante, 400 mètres de voirie vont être modifiés avec l'installation de dalles photovoltaïques de dernière génération. La résistance de ce matériel sera meilleure et le rendement supérieur de 20%.

#### ➤ LA RESTAURATION DU PONT CATINAT SUR LA COMMUNE DE MAUVES-SUR-HUISNE

En 2020, Le pont Catinat, monument historique du 17<sup>e</sup> siècle, a été entièrement restauré. Le chantier a porté sur la remise en état des parapets et de la voûte, la création de trottoirs et une nouvelle chaussée. Ces importants travaux ont été financés par le Département (398 000 €) ainsi que la DRAC (120 000 €).



Ces travaux améliorent la sécurité du passage au dessus de l'Huisne, rivière sauvage emblématique du Perche, tout en restaurant un patrimoine historique.

#### ➤ LES NOUVELLES PRIORITÉS DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Suite à l'évolution du réseau routier de ces 20 dernières années, le Département a initié un nouveau schéma directeur de signalisation routière. Ce document, qui sera achevé en 2021, préconise les informations et directions à privilégier, en s'adaptant aux nouvelles réalités du réseau routier. Cette démarche s'inscrit toujours dans un souci d'offrir aux usagers, sécurité, continuité et cohérence sur le réseau routier ornaï.



**47**  
**OUVRAGES D'ARTS**  
entretenus, réparés ou remplacés en 2020.

- ▣ **230** agents pour la gestion, l'entretien et l'exploitation de près de 6 000 km de routes départementales, dont 180 au quotidien sur les routes.
- ▣ **300 km** de routes ont reçu un revêtement neuf en 2020 (5,1 % du réseau).
- ▣ **3** nouvelles saleuses avec guidage GPS et réglages automatiques s'ajoutent à 7 autres véhicules « intelligents » contre les intempéries dans l'Orne.
- ▣ **16,4 M€** le coût d'entretien du réseau routier départemental en 2020, dont **10,3 M€** pour les chaussées et **2,2 M€** pour les ouvrages d'art.

## ➤ 2X2 VOIES ENTRE FLERS ET ARGENTAN

La mise en oeuvre d'une 2x2 voies entre Flers et Argentan (RD 924) se poursuit. Un nouveau tronçon de 19 km est à l'étude entre Briouze et Sevrai faisant suite aux 18 km déjà aménagés. Au total, le Département a déjà investi 75M€ pour l'aménagement de cet axe. L'objectif à terme de ce projet est de connecter le Bocage au reste de la Normandie et d'en faire un axe régional, permettant de développer l'attractivité des territoires desservis.

## ➤ FAUCHAGE « RAISONNÉ »

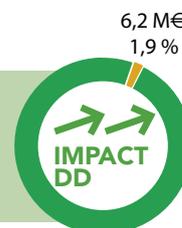
Le Département poursuit au quotidien sa politique de développement durable, notamment au travers de l'entretien des bords de routes, par un fauchage « raisonné » toujours plus respectueux de la biodiversité. Ainsi, les coupes sont retardées au maximum et leur hauteur est relevée. De même, seules les zones importantes pour la sécurité sont fauchées (abords des panneaux, virages...). Cette politique permet d'envisager une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et une économie de 15% de carburant.



### ➤ L'environnement (eau, bois énergie, lutte contre le frelon asiatique, espaces naturels sensibles...)



Un budget en forte hausse afin de relever les enjeux environnementaux sur l'ensemble du territoire. L'ensemble de ce domaine contribue de manière très positive aux 5 finalités du DD.



## ➤ L'EAU

Le Conseil départemental investit chaque année 2,5 M€ dans les projets de développement des collectivités ornaises. Cette aide est plus que jamais indispensable. Elle permet de réaliser les travaux nécessaires au bien-être des ornaies, tout en respectant les réglementations environnementales, limitant ainsi l'incidence sur le prix de l'eau. Deux projets remarquables ont été soutenus cette année :

- sécurisation du réseau de distribution d'eau du SMAEP de Gaprée (925 000€ de travaux et 185 000€ de subvention du Département).
- construction du système d'assainissement de Bailleul (1,1 M€ de travaux et 209 000€ de subvention du Département).



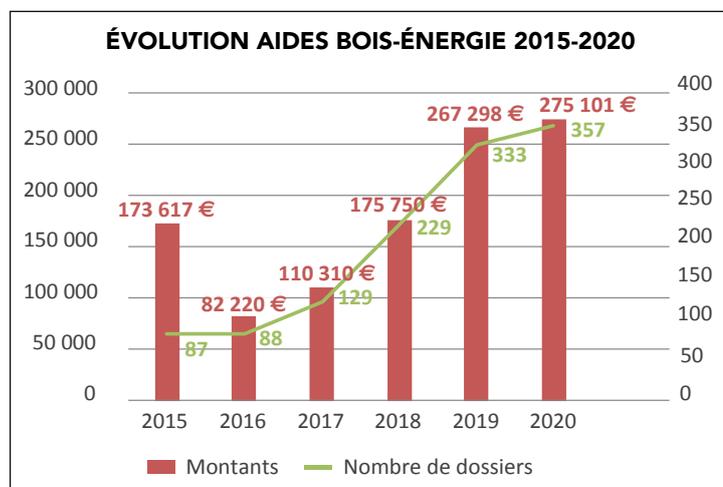
### ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES

Dans le contexte de pandémie, le SATTEMA s'est fortement impliqué dans la recherche du coronavirus dans les boues de station d'épuration ou les eaux usées domestiques afin de faire évoluer la réglementation et anticiper une éventuelle évolution de la maladie. Ainsi, 68 analyses ont été menées sur 34 stations d'épuration.

Enfin, la valorisation agricole des boues non hygiénisées (chaulage à fort pH) n'a plus été autorisée, par principe de précaution, et a généré de réelles difficultés de mises en œuvre pour nos collectivités rurales. Elles ont ainsi valorisé les boues à un coût élevé du fait de nombreux transports sur des sites extérieurs, parfois distants de plusieurs centaines de kilomètres, générant une empreinte carbone importante.

## ➤ LA FILIÈRE BOIS - ÉNERGIE

En 2020, le nombre de demandes de subventions des particuliers pour l'installation de chauffages au bois a encore poursuivi son augmentation : 356 demandes contre 332 en 2019. Cette progression est probablement due en partie à la réglementation qui interdit l'installation de système de chauffage au fuel à partir de 2022 et à l'information donnée par les installateurs auprès des particuliers. Ainsi, en 2020, ont été financés : 27 chaudières à granulés pour une puissance totale de 512 kW, 329 poêles à bois bûches ou à granulés pour une puissance totale de 3 245 kW (évolution des demandes en augmentation de 11%).



En revanche, seule une chaufferie collective a bénéficié d'un financement du Département, la commune de Bazoches-sur-Hoëne pour une puissance de 25 kW.

## ➤ CHANTIER DE RECÉPAGE SUR LA VOIE VERTE ALENÇON – SABLONS-SUR-HUISNE

Dans le cadre d'un plan de gestion réalisé en 2017, par l'ancien syndicat mixte, gérant la voie verte, le Département a réalisé un chantier de recépage sur 3,5 km afin de poursuivre une bonne gestion des nombreux linéaires de haies qui bordent les voies vertes. Le plan de gestion, qui couvre la période 2017-2037, permet d'assurer une gestion durable de la haie sans jamais dépasser l'accroissement annuel prévisionnel. Ces coupes de haies permettent de les rajeunir en les densifiant tout en sécurisant les sujets arrivés à maturité et souvent menaçants pour les usagers. Le bois broyé lors de cette opération a été valorisé en paillage chez des agriculteurs biologiques.



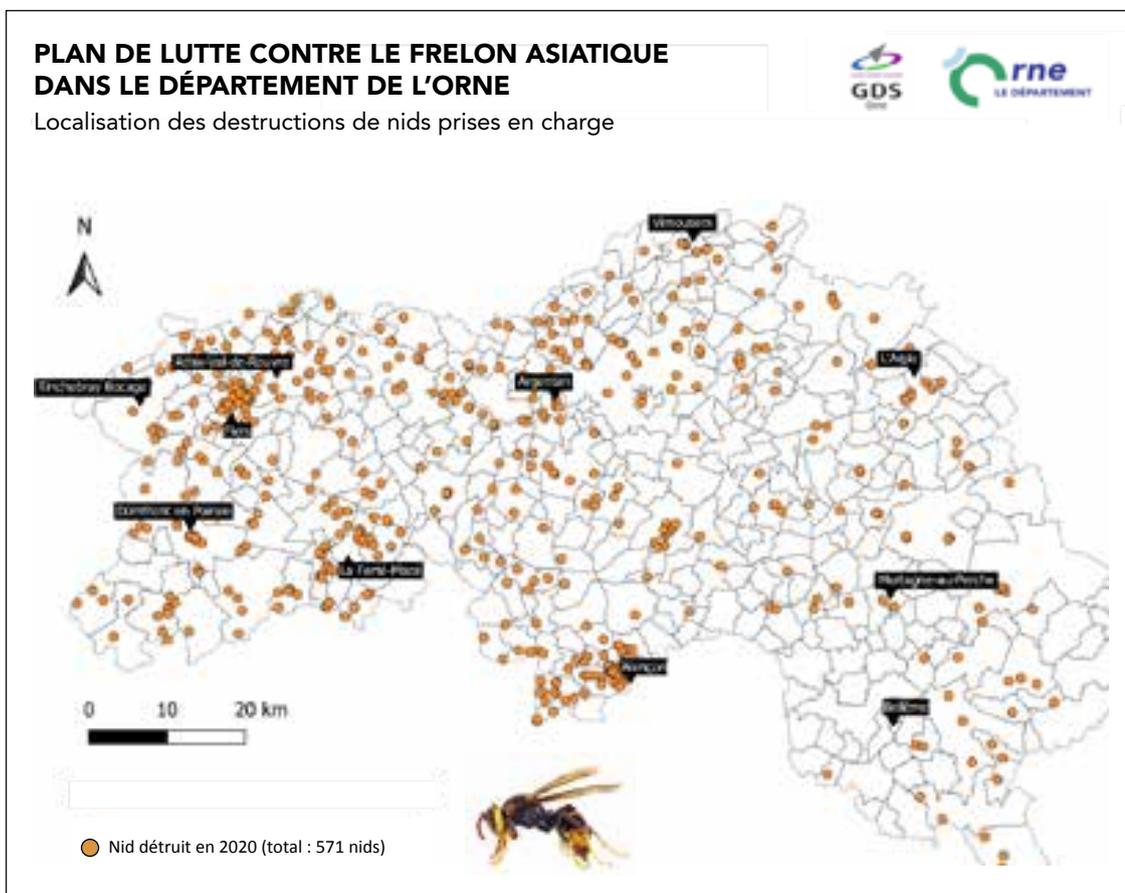
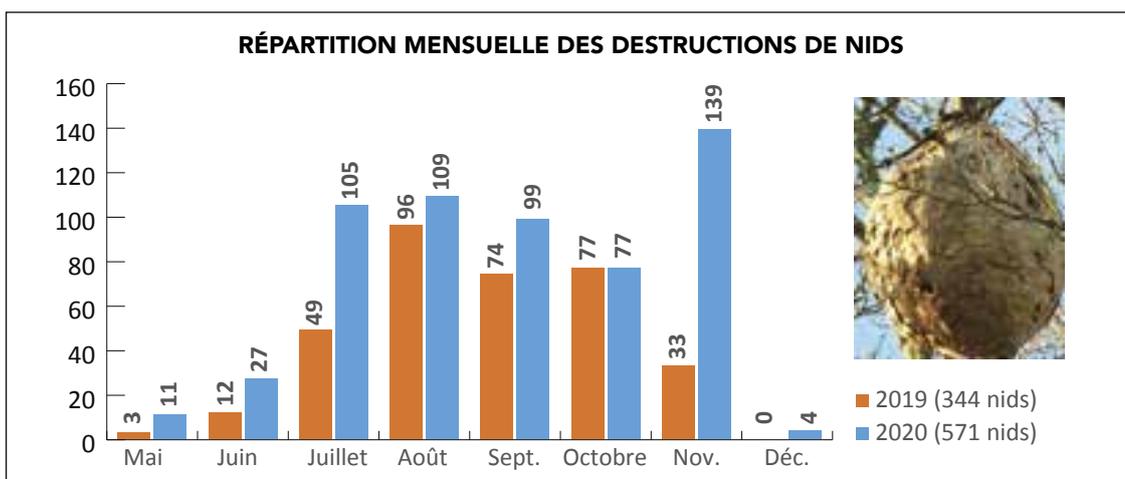
Enfin, ces recépées permettent de créer des fenêtres paysagères pour agrémenter le trajet de usagers cyclistes, piétons et cavaliers.



## ➤ LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



La mise en œuvre du plan de lutte contre le frelon asiatique, adopté par l'assemblée départementale en 2019, a été confiée au Groupement de défense sanitaire de l'Orne. Le site internet «frelonasiatique61.fr» permet aux particuliers et associations de déclarer un nid de frelon en ligne pour bénéficier d'une prise en charge financière. Le Département participe à hauteur de 33 % à la destruction de ces nids avec un plafond d'aide de 50€. Certaines communes ou communautés de communes prennent en charge une partie ou la totalité du coût restant. En 2020, le nombre de nids traités a augmenté de 66 % par rapport à 2019 passant de 344 à 571.

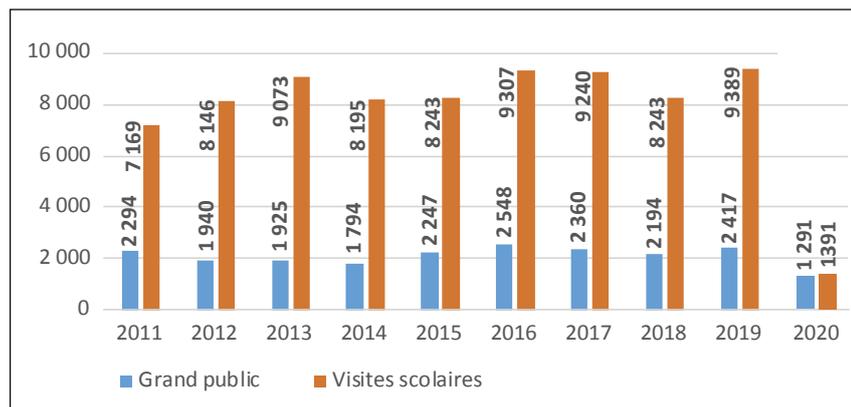


## ➤ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

### LA PARTICIPATION AUX ANIMATIONS

Malgré une forte baisse de la fréquentation, due aux confinements imposés en périodes propices aux balades dans les ENS, 21 sites ont fait l'objet de visites guidées avec un total de 176 animations (1/2 journée) organisées dont :

- ➔ 107 animations « grand public » avec 1 291 participants
- ➔ 69 animations « scolaire et centre de loisirs » avec 1 391 participants.

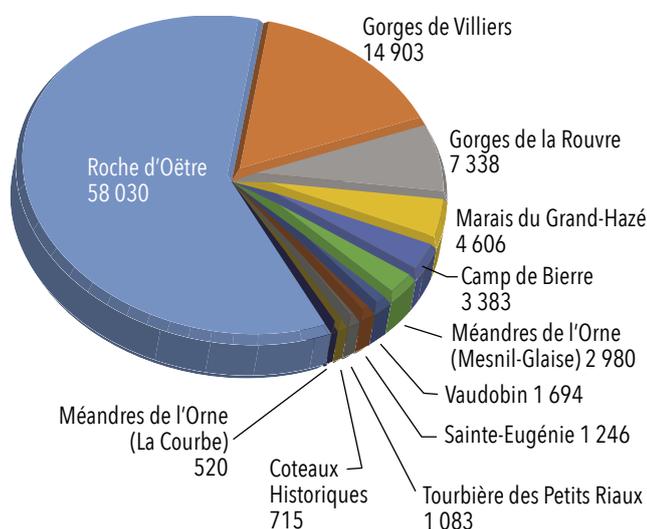


◀ **NOMBRE DE VISITEURS AUX ANIMATIONS ENS**



### VISITES LIBRES

Seuls 3 sites ont bénéficié d'une légère augmentation en 2020 : le Camp de Bierre, Mesnil Glaise et la Fosse Arthur. Pour les 2 premiers, la proximité d'une zone agglomérée a certainement permis au public de se promener dans le rayon d'1 km imposé lors des confinements. Concernant la Fosse Arthur, le site a été prisé à l'occasion des déconfinements.



Entre le 11 mai et le 31 août, la fréquentation a ainsi augmenté de 19,2 % par rapport à la même période 2019. Et sur la période des vacances scolaires d'été, une augmentation record de 23,1% de la fréquentation a été enregistrée.

### ◀ **BILAN DE LA FRÉQUENTATION (post-confinement) SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE**

Répartition de la fréquentation par site depuis le déconfinement (du 11 mai au 31 août)

## GESTION ET ENTRETIEN DES SITES



### Restauration d'une tourbière sur le site de la prairie tourbeuse du bel Érable à Moulins-la-Marche

La « Prairie tourbeuse du Bel Érable » est un site d'une superficie d'environ 9 ha.

Une première phase conséquente de travaux (broyage-abattage) a permis à la tourbière de retrouver des conditions de développement plus adaptées à la flore spécifique et parfois rare qu'elle abrite.

### La création d'un chemin de découverte dans le marais du Grand Hazé

Pour répondre à une forte demande et améliorer la valorisation du site, une concertation a été engagée avec les élus, propriétaires et usagers du site (pêcheurs, chasseurs...) permettant d'aboutir à la création d'une boucle de découverte de 6 km en lien avec la future voie verte Briouze – Bagnoles-de-l'Orne Normandie.

Les travaux d'aménagement (chemin sur pilotis, passerelles,...) ont été réalisés en 2020 pour un montant de travaux de 200 000 € TTC avec un co-financement à hauteur de 50 000 € de Flers Agglo. La liaison avec la voie verte sera effective au printemps 2022.

Cette action met en synergie les actions portées par le Département et permet d'augmenter l'attractivité du territoire.



### Plantation d'une haie pédagogique au collège Balzac à Alençon

Une haie d'une centaine de mètres a été plantée au collège Honoré de Balzac à Alençon. Ce projet a été élaboré avec les élèves et l'équipe enseignante de l'établissement.

Un suivi régulier va être mené par les agents des espaces verts du Département, notamment avec une session pédagogique autour de la « taille de formation ». L'équipe pédagogique du collège travaille de son côté sur la réalisation d'un panneau pédagogique, qui sera visible du cheminement extérieur.



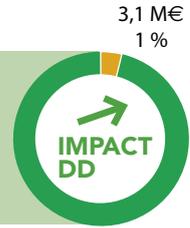
### La mobilité : AutoFree61, le service d'autopartage initié par le Département

Le Département met à la libre disposition du public des véhicules électriques 24h sur 24, 365 jours sur 365 à l'Hôtel du Département et sur plusieurs autres sites (Bellême, Mortagne-au-Perche, Argentan, La Ferté-Macé et Flers). Ce dispositif économique et écologique permet à la collectivité d'optimiser sa flotte de véhicule et de la partager avec les ornaïs. En 2020, 47 % des réservations ont été effectuées par du public extérieur à la collectivité.

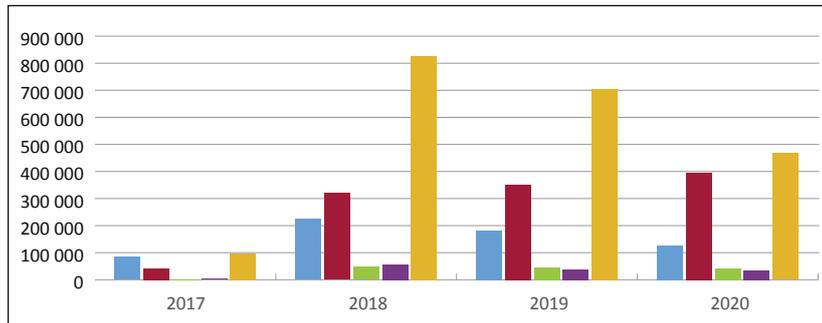
## 📌 L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantation de haies)



En 2020, l'agriculture biologique, entre autre, bénéficie de la politique d'aide aux petits investissements agricoles mise en place par le Département, de même que les jeunes agriculteurs, améliorant ainsi la solidarité entre les générations.



## ➤ LES AIDES AUX PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES



### ◀ MONTANTS ALLOUÉS AU TITRE DES AIDES DES PETITS INVESTISSEMENTS (< 10 000 € HT)

- Agriculteurs bio
- Jeunes agriculteurs
- Jeunes agriculteurs bio
- CUMA
- Conventionnels

En 2020, tous types d'exploitations agricoles confondus, ce sont 249 demandeurs qui auront bénéficié de l'aide aux petits investissements, représentant un montant de subventions engagées de 1 089 641 €.

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- L'amélioration des conditions de travail et de l'environnement sanitaire
- Le développement des filières de proximité
- La performance environnementale
- L'agritechnologie
- L'aménagement des systèmes herbagers

## ➤ PLANTATIONS DE HAIES

La haie est un élément emblématique et constitutif du bocage Ornaï qui revêt de nombreuses qualités au regard du DD :



### RÔLE AGRONOMIQUE

- La limitation de l'érosion.
  - La régulation hydraulique.
  - La contribution à la fertilité des sols.
  - La délimitation des parcelles.

### RÔLE HYDRAULIQUE

- Une meilleure infiltration de l'eau sous les haies et les talus.
- Une régulation efficace du régime des eaux.
  - Une amélioration de la qualité des eaux.
  - Un assainissement des sols humides.

### RÔLE ÉCOLOGIQUE

- Un milieu hétérogène, une flore variée.
- Une zone d'abri, de refuge, d'alimentation, une faune variée.
  - Une faune et une flore en équilibre

### RÔLE CLIMATIQUE

- Par ses effets brise-vent et sur le rayonnement.
- Une réduction des écarts de climat.
- La création d'un micro-climat favorable.

### LES RÔLES MULTIPLES DU BOCAGE

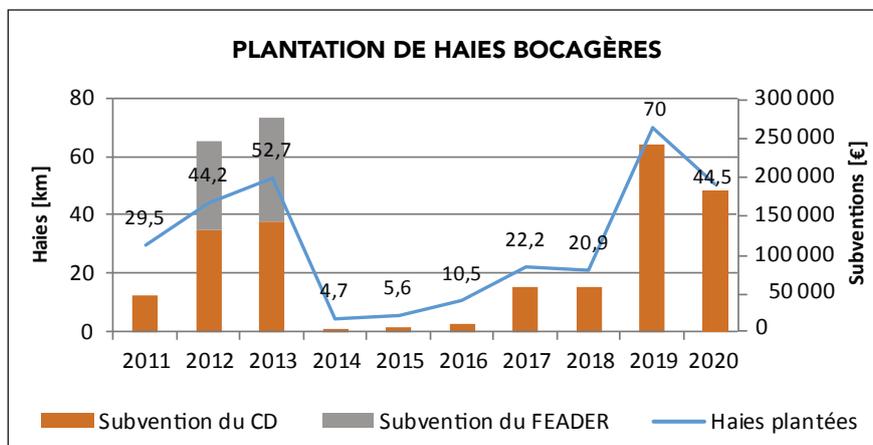
### RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Des productions variées (bois de chauffage, bois d'œuvre, piquets, fruits sec, à noyaux, à baies...).
- La qualité du cadre de vie et du paysage.
  - Des potentialités touristiques maintenues.

### RÔLE PÉDOLOGIQUE

- Un frein à l'érosion hydrique.
- Un frein à l'érosion éolienne.
- Un frein au lessivage.
- Une contribution à la fertilité des sols.

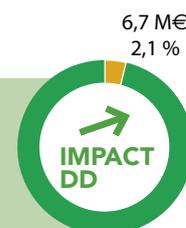
En 2020, 44,5 km de haies ont été subventionnées (70 km en 2019), dont près de 24 km concernent des opérations groupées collectives sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Depuis 2008, le Département a financé la création ou la restauration d'environ 500 km de haies.



## Le développement numérique



L'enveloppe allouée est en baisse, mais le développement du très haut débit s'est poursuivi à un bon rythme permettant de contribuer à la réduction des transports tout en renforçant la solidarité entre les territoires.



## LE DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE S'INTENSIFIE DANS LE DÉPARTEMENT

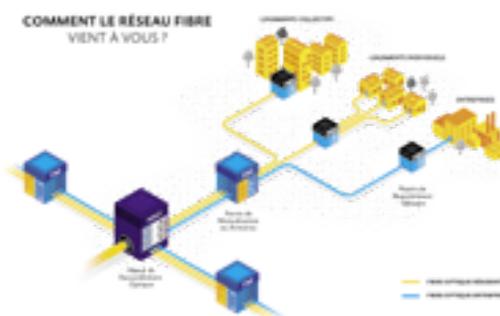


En 2020, le nombre de lignes filaires actives sur la technologie cuivre décroît à hauteur de 2,8% par rapport à 2019 soit une baisse de 3540 lignes sur ce réseau filaire cuivre. La baisse inexorable de cette technologie cuivre s'explique par le nombre croissant de prises éligibles à la fibre (plus de 10000 prises fibre produites sur la seule année 2020 toutes zones confondues).

Fin 2020, en tenant compte des zones d'initiative privée (CU Alençon + Flers), on comptabilisait environ 44 000 prises éligibles à la fibre sur le département (dont 17 059 prises produites dans le cadre de la délégation de service public). Sur le seul réseau d'initiative public, 1 189 clients ont été subventionnés au titre des raccordements à la fibre sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 septembre 2020.

Le Département a délégué le déploiement de la fibre à Orange. À travers cette délégation de service public, la filiale Orne Département Très Haut Débit, a pour objectif de raccorder 72 000 foyers et entreprises du département en très haut débit d'ici fin 2023.

Les accords passés avec les opérateurs Free, Orange, Bouygues et SFR permettent d'assurer des offres d'abonnements comparables à celles des grandes villes.

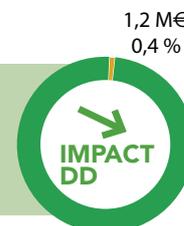


## 2.2 Culture et jeunesse

### ▣ Le sport



Le soutien au sport a été particulièrement perturbé par les périodes de confinement, ce qui explique la baisse importante de l'enveloppe allouée.



#### ➤ Indicateurs LOLF

- 26 licenciés de haut niveau en 2020 contre 28 en 2019.
- 25 100 € de dotation aux sportifs de haut niveau.

En 2020, dans un contexte compliqué pour le monde du sport, le Département, dans le cadre de sa politique d'accompagnement aux athlètes, a soutenu les sportifs de haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.

En effet, pour ceux qui possèdent le statut de haut niveau, le Département apporte une aide complémentaire dans le cadre d'un contrat de partenariat.

En 2020, 11 sportifs ont été aidés par ce dispositif. Dans le cadre des aides accordées aux Comités sportifs départementaux via les contrats d'objectifs, 168 188 € ont été versés.



**1115**  
COUREUSES  
ET MARCHEUSES

participantes aux  
Elles de l'Orne  
2020.

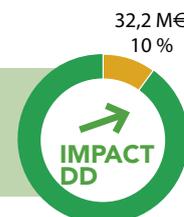
Un édition  
« Covid-  
compatible »  
inédite dans  
son format,  
qui a permis  
de recueillir  
11 335 €  
pour la Ligue  
contre le cancer.



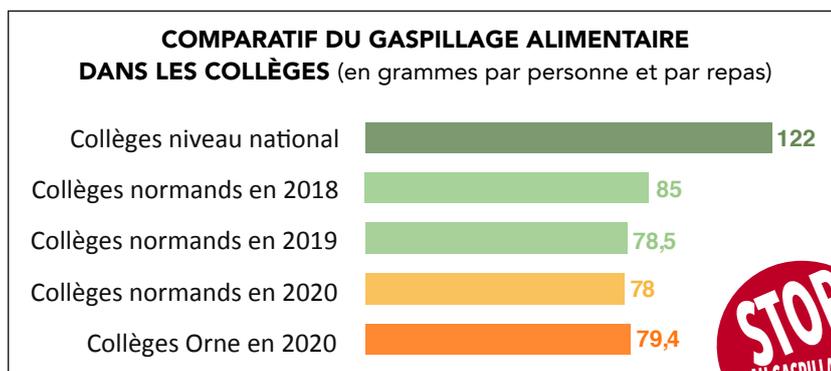
## Les collèges, la formation initiale, la jeunesse



Le budget est légèrement en baisse mais les actions menées dans les collèges continuent de contribuer positivement à plusieurs thématiques DD.



Comme chaque année, le Réseau pour **Éviter le Gaspillage Alimentaire (RÉGAL)** de Normandie a proposé aux établissements scolaires normands de participer au « défi assiette vide ». En 2020, 10 collèges ornaïens ont participé à cette initiative permettant de sensibiliser les jeunes ornaïens au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les poubelles sont pesées en fin de repas afin de mesurer la quantité de nourriture gaspillée. Il s'agit aussi d'un challenge pour le personnel de cuisine, qui s'efforce de proposer des menus équilibrés et savoureux afin que les jeunes finissent leurs assiettes.

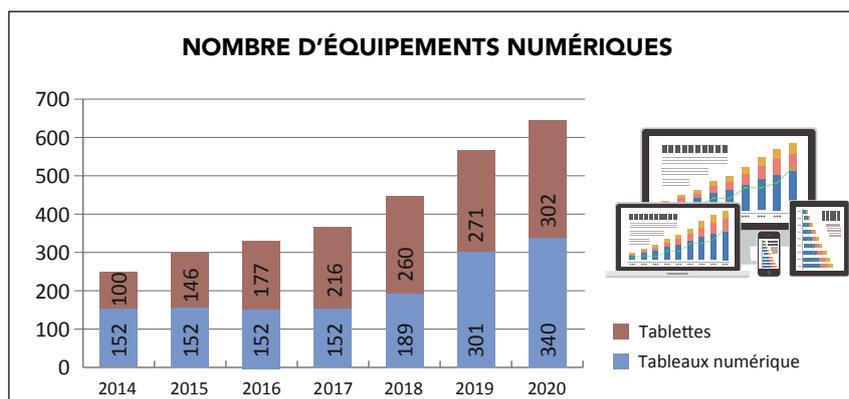


**300 000€ DE CRÉDITS** supplémentaires du Département pour doubler les bourses accordées à 3 000 familles ornaïens dans le cadre de la Covid-19.

### Indicateurs LOLF

Évolution des aides à la jeunesse :

- 137 jeunes ont été aidés en 2020 (353 en 2019) pour un montant total de subvention de 14 500 € (35 030 € en 2019). Ces aides sont attribuées sous formes d'allocations vacances, de bourses jeunesse BAFA/BAFD...
- La baisse du nombre de jeunes aidés est due à la crise sanitaire avec l'absence de formations BAFA/BAFD durant la période du 1<sup>er</sup> confinement et peu de demandes d'allocations vacances.



Le Département poursuit le déploiement des équipements numériques pour les collégiens permettant de réduire toujours plus la fracture numérique.

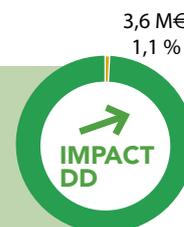
En 2020, Le montant de subventions accordées aux associations de jeunesse est de 256 223 €, une augmentation de près de 10 % par rapport à 2019.

Cela s'explique par la mise en place du nouvel appel à projet commun Département/État/CAF intitulé « Initiative de jeunes et participation citoyenne ». Le Département a ainsi financé 10 projets dans le cadre de ce nouveau dispositif à hauteur de 11 500 € (entre 800 € et 2 000 € par projet).

## ▸ L'action culturelle et l'enseignement artistique



En 2020, la pandémie de COVID 19 et les fermetures des lieux de diffusion ont fortement impacté la saison culturelle et de nombreux spectacles ont été annulés ou reportés. Malgré cette situation inédite, 36 manifestations ont été proposées par Rezzo61.



## ↗ IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LES PRÊTS DES BIBLIOTHÈQUES



En 2020, le nombre global de prêts diminue fortement : - 59,91%, soit 59 340 prêts en moins par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire subie qui a conduit à la fermeture des différents sites pendant plusieurs mois et à l'impact de la réouverture progressive et souvent partielle des bibliothèques.

2020 est aussi marquée par l'arrêt des prêts par bibliobus.

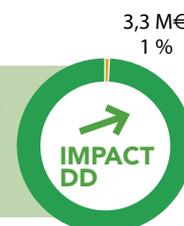
En 2020, le montant du budget consacré à la lecture publique est le plus élevé depuis 2015. Avec 68,68% des crédits consommés, ces subventions ont accompagné, entre autres :

- l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque à Alençon (travaux, mobilier, animation) ;
- des travaux de réhabilitation à Rai ;
- une formation Association des Bibliothécaires de France à Essay.

## ▸ Le patrimoine culturel



Ce budget est relativement stable et permet de poursuivre la mise à disposition de documents informatisés, très utile en temps de confinements !



## ↗ Indicateurs LOLF

En 2020, le nombre de visites enregistrées sur le site internet des Archives départementales augmente fortement portant le total à 1 037 658 : + 233 324 visites, soit + 29%.

À l'occasion des journées européennes du patrimoine (20 septembre 2020), une nouvelle version du site internet a été mise en ligne avec de nouvelles images : fonds iconographiques (+ 20 850 images) et rapports et délibérations du Conseil général 1799 - 2014 (+ 250 000 pages).

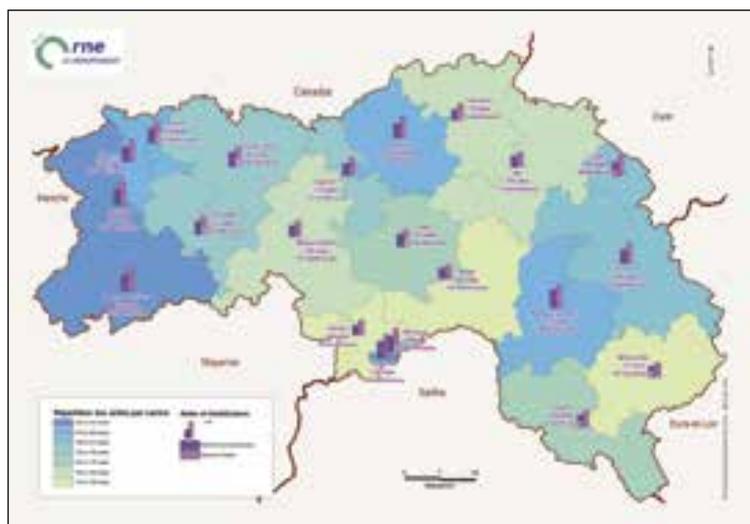


**+29%**  
LE NOMBRE DE VISITES enregistrées sur le site internet des Archives.

## 2.3 Économie et finances

### ➤ ORNE REBOND : LE DISPOSITIF D'AIDES POUR LES PETITES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Le dispositif « Orne rebond » a été mis en place pour aider les commerçants, artisans, professionnels libéraux et autres acteurs économiques du réseau de proximité (employant dix salariés au plus), en complément du Fonds de solidarité accordé par l'État dans le cadre du plan Covid-19.



Au total, 4 197 demandes d'aide auront été instruites générant 3 934 versements au profit de 2 785 bénéficiaires, représentant un total d'aides versées de **1 967 000 €**.

◀ **ORNE REBOND : répartition des aides par canton**  
Situation 9 novembre 2020

### ➤ ORNE ACHATS : 334 COMMERÇANTS ALIMENTENT ORNE-ACHATS.FR

Ouverte le 10 novembre 2020, la plateforme Orne-Achats.fr compte des commerçants, des restaurateurs, des artisans et des producteurs locaux de tout le Département. 20 000 visiteurs s'y rendent régulièrement pour faire leur shopping.



L'offre de produits mis en ligne est très diversifiée : des plats à emporter de restaurateurs, des produits de nos agriculteurs et éleveurs, des vêtements, des chaussures, des articles de sport, des articles de brocanteurs et d'antiquaires, des fleurs, des livres, des bijoux fantaisie ou en matières naturelles, des ordinateurs. Mais aussi des croisières sur l'Orne, des packages « inscription pour la conduite accompagnée »... Tous les biens et les services que l'on retrouverait dans les boutiques, offices et restaurants.

Cet outil a été nommé aux Trophées de l'Innovation des Acteurs Publics en février 2021. Complémentaire aux autres plateformes locales du même type, Orne-Achats.fr permet de fédérer l'offre locale et ainsi favoriser l'« acheter local », gagner en visibilité pour les commerces qui sont déjà sur le web, élargir leur clientèle, offrir de nouveaux services à ses clients, se former au e-commerce, etc.

### ➤ AIDE À LA REVITALISATION DES PETITS CENTRES-BOURGS

Le Département soutient l'attractivité de son territoire rural : 6 communes ont répondu à un appel à projets lancé par le Département en 2020. Une enveloppe de 1,5 millions d'euros bénéficiera au réaménagement et à la revitalisation des communes suivantes : Athis Val-de-Rouvre, Domfront-en-Poiraie, Échauffour, Mauves-sur-Huisne, Mortrée, Saint-Mars-d'Égrenne.

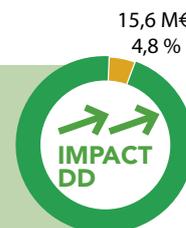
### ➤ UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES ORNAISES

Le dispositif Orn'Immo accompagne les entreprises du territoire pour soutenir les projets d'extension ou de modernisation. Depuis 2017, on dénombre 32 porteurs accompagnés. En 2020, 5 projets, représentant 18 créations d'emploi, ont été aidés, à hauteur de 415 000 € au total. Orn'Immo a aussi soutenu deux projets d'ateliers-relais portés par des collectivités (130 500 €).

## La solidarité territoriale



L'augmentation de cette enveloppe illustre l'engagement du Département dans la lutte contre la désertification médicale, et donc dans l'amélioration de l'accessibilité de tous à des soins de qualité.



## DÉMOGRAPHIE MÉDICALE



En matière de DD, la santé constitue un objectif mais surtout un prérequis indispensable : permettre à la population un bien-être physique et moral, leur garantir des conditions sanitaires qui permettent de contribuer aux activités et au développement de leur territoire.

Conscient de ces enjeux, le Département s'est fortement investi sur le champ de la santé depuis plusieurs années (financement des Pôles et Maisons de santé, recrutement de médecins, etc..) et a créé un Centre Départemental de Santé (CDS) en 2020.

Un des atouts d'un CDS repose dans sa déclinaison en Centres Territoriaux, au cœur des territoires, eux-mêmes renforcés pas des Antennes, à maximum 30 minutes. Il vise donc à réduire les inégalités territoriales de réponse aux besoins en soins.

Les inégalités sociales sont aussi réduites puisque le centre de santé accueille tous les patients, sans sélection ni discrimination, et pratique la dispense d'avance des frais, dans des tarifs conventionnés.

Au total, plus de 1 000 patients ont retrouvé un médecin. Le concept est attractif : le Département salarie des médecins qui exercent dans ces centres ouverts 64 h par semaine et leurs antennes ouvertes jusqu'à 20 h par semaine. En 2021, une nouvelle ouverture est programmée à Rémalard-en-Perche.



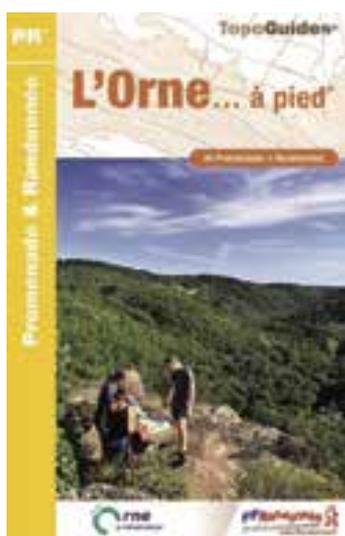
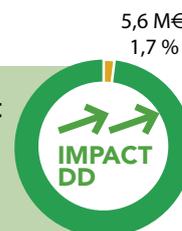
**8 à 10**  
**MÉDECINS**

exercent sur les deux Centres territoriaux créés en 2020 : Le Mêle-sur-Sarthe et Bagnoles de l'Orne Normandie.

## ► L'action touristique



Avec un budget en très forte augmentation, le Département conforte sa place de département de référence pour la randonnée et déploie des efforts importants pour faire de l'Orne une destination majeure pour le vélo.



### ➤ LA RÉ-ÉDITION D'UN RANDO-GUIDE POUR INVITER À LA PROMENADE OU À LA RANDONNÉE DANS L'ORNE

Véritable vitrine qualitative de l'offre de randonnées pédestres dans l'Orne, ce nouveau topo guide est une invitation à découvrir « l'Orne à pied », ses nombreux paysages à travers 40 propositions de balades dont 22 nouveaux tracés. Ce guide est le fruit d'une concertation et d'un travail collectif avec l'ensemble des acteurs locaux (communauté de communes, offices de tourisme, parcs naturels régionaux), L'Orne à pied répond aux besoins de bouffées d'air pur et de nature que recherchent les Ornais et les touristes.

### ➤ Indicateurs LOLF

Aides accordées pour l'hébergement :

- 41 chambres de gîtes (40 en 2019) pour une aide moyenne de 2 781 € contre 2 257 € en 2019.
- 5 chambres d'hôtes aidées (9 en 2019).

### ➤ POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE VÉLO DÉPARTEMENTALE

Suite à l'adoption de sa stratégie cyclotouristique en novembre 2019, le Département a poursuivi ses efforts pour proposer aux ornais comme aux touristes, un réseau de véloroutes et voies vertes de qualité. Ainsi, en 2020, les 2 syndicats qui géraient auparavant les voies vertes de l'Orne ont été dissous et le Département a récupéré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des voies vertes du territoire, afin d'en réaliser une gestion optimisée et cohérente.

200 km de voies partagées sont déjà en place dans le département, l'objectif est d'atteindre prochainement 500 km. Les voies partagées sont des routes avec une faible circulation. Le département compte aussi 130 km de voie vertes, des pistes qui excluent les véhicules motorisés. En 2022, elles représenteront 150 km.

### INAUGURATION DE LA VOIE VERTE ALENÇON – PRÉ-EN-PAIL – RIVES D'ANDAINE



Le 27 octobre 2020 a été marqué par l'inauguration de cette nouvelle voie verte intégrant le tracé de la Véloscénie (Paris-Le Mont-Saint-Michel). Ce nouveau tronçon en site propre, réalisé en partenariat avec la Mayenne, est un réel atout pour notre territoire.

Outre le développement économique attendu sur ce créneau en pleine expansion, cette infrastructure va accroître les possibilités de déplacement utilitaire non polluant pour les habitants.





## VOIE VERTE BRIOUZE - BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE

En 2020, les études préalables du projet ont été finalisées. Cet itinéraire s'inscrit pleinement dans les aspirations actuelles des usagers en matière d'intermodalité train / vélo et constitue un trait d'union entre la ligne SNCF Paris-Granville (Briouze) et la Véloscénie (Bagnoles-de-l'Orne Normandie).

Cet itinéraire constitue également un axe structurant pour le développement touristique autant que pour les déplacements locaux avec des réelles opportunités pour les producteurs locaux, les hébergements de proximité, les services aux usagers, mais aussi la valorisation du patrimoine.



### Une opération concrète d'économie circulaire : la valorisation de matériels ferroviaires de l'ancienne voie ferrée, reliant Alençon à Couterne (Rives d'Andaine)

Dans le cadre du partenariat Orne-Mayenne, engagé pour la réalisation de la voie verte reliant Alençon à Rives d'Andaine via Pré-en-Pail, la première phase de travaux a consisté en la dépose des rails et traverses ainsi que de tous les équipements SNCF situés dans l'emprise et qui, pour certains, constituent des éléments patrimoniaux en voie de raréfaction.

C'est la raison pour laquelle l'association pour les transports en commun de la Manche (ATCM), qui développe le tourisme par la circulation d'un train touristique sur un unique tronçon de 10 km de voie ferrée sauvegardée entre Barneville-Carteret et Portbail-sur-Mer, a sollicité la récupération de plusieurs éléments afin de leur redonner une seconde vie.

Ainsi, ont été récupérés : 17 feux de passages à niveau, 200 coins, pièces nécessaires à la fixation de rails type champignon et sujettes à l'usure, 6 pancartes S (Sifflez) et des plaques d'identification de passages à niveaux, 4 moteurs complets plus barrières, équipements divers...

Le tronçon de la ligne Alençon - Pré-en-Pail, exploitée pour le fret jusqu'en 2008 disposait de l'ensemble des types de passages à niveau que l'on peut rencontrer sur le réseau SNCF : à franchissement conditionnel (commande actionnée par un cheminot à bord du train), à signalisation automatique lumineuse, avec barrières manuelles et non gardées. Une diversité incroyable d'équipements : pancartes, sonneries, feux, boutons poussoirs... Tous ces mobiliers pourront à nouveau revoir passer des trains !





## ➤ L'ORNE, TERRE DU CHEVAL : HARAS DU PIN, SITE OLYMPIQUE !

Ce site historique et touristique a été retenu par Paris 2024 pour accueillir les délégations olympiques et/ou paralympiques, à l'heure où le site affiche ses ambitions de devenir un pôle international des sports équestres. Ce site est créateur d'activités, et fait la promotion du sport équestre, un sport en adéquation avec la nature.

## ➤ L'ORNE «TERRE DE JEUX 2024»

Dès l'annonce de l'attribution des JO 2024 à Paris, le Département a souhaité s'engager auprès du comité d'organisation, pour un soutien logistique. Idéalement situé, l'Orne a obtenu en 2020 le label «Terre de Jeux 2024», qui lui permettra notamment de contribuer à la préparation de l'événement, d'impliquer les habitants et d'accentuer la sensibilisation au sport.



### TOURISME 61 sur les réseaux sociaux

La page Facebook a battu des records, avec 45 000 fans et près de 3 millions de personnes touchées. Tourisme 61 est aussi sur Instagram avec 10 000 fans en fin d'année 2020. Afin d'offrir encore plus de visibilité aux offres touristiques du département, un nouveau site internet est disponible. [www.normandie-weekend.com](http://www.normandie-weekend.com)



## 2.4 Aide sociale

### ▣ L'enfance et la famille



L'amélioration du quotidien des jeunes ornaïens en difficulté reste une priorité pour le Département. En 2020, ce budget est en hausse.

45,9 M€  
14,2 %



### ↗ DES SOLUTIONS DIVERSIFIÉES POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)



Pour diversifier les solutions d'accueil des mineurs étrangers arrivant dans l'Orne, le Département développe de nouveaux partenariats. Depuis 2020, il travaille en collaboration avec les Maisons Familiales Rurales (MFR), dont celles de Pointel et d'Argentan-Trun. Le but est de donner accès à 20 de ces jeunes en un seul lieu, à un hébergement, une prise en charge scolaire et une formation professionnelle. Dans un contexte international d'accroissement des flux de jeunes étrangers, l'Orne a accueilli, au total en 2020, 150 MNA.

### ↗ UN ACCUEIL POUR LES MÈRES ET LES MINEURS EN DIFFICULTÉ

Deux structures gérées par le Département et basées à Alençon, sont dédiées à l'accueil des mineurs et des jeunes mamans et leurs enfants en rupture familiale ou en grande difficulté. Ainsi, en 2020, le Foyer départemental de l'enfance a accueilli 30 mineurs, tandis que le Centre maternel, lieu de répit face aux difficultés éducatives, a accompagné 29 mères et 33 enfants sur l'année. Malgré le contexte sanitaire, ces deux structures phares de l'action départementale ont poursuivi leurs activités et leurs missions d'accueil et d'écoute, 24 h sur 24, 7 jours sur 7.



**3996**  
CONSULTATIONS  
réalisées par  
le service de  
la Protection  
Maternelle  
et Infantile (PMI)  
du Département  
qui assure  
le suivi  
des enfants de  
moins de 6 ans.

### ↗ L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Responsable de la formation et de l'agrément des 1 495 assistantes maternelles de l'Orne, le Département vérifie également la conformité des structures d'accueil et autorise leur ouverture. L'année 2020 a été marquée par la création à Argentan de deux structures multi-accueils (40 places), pour les enfants de 2 mois à 4 ans. Elles proposent des horaires d'accueil souples, adaptés aux rythmes des parents.

Il a également soutenu la création de 5 nouvelles MAM (Maisons d'Assistants Maternels) à Pacé, Semallé, Lonlay-l'Abbaye, Perche-en-Nocé et Cerisé. Ces lieux mutualisés permettent à des assistant(e)s maternel(le)s d'exercer collectivement, en dehors de leur domicile.

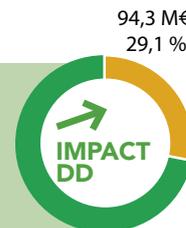


**843**  
FEMMES  
reçues en 2020  
dans les 6 centres  
de planification  
et d'éducation  
familiale  
de l'Orne.

## La dépendance et le handicap



De même, le budget alloué pour améliorer le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap est en hausse en 2020.



## LA MODERNISATION DES EHPAD



En 2020, le Département a continué à financer des travaux de rénovation et de modernisation dans des EHPAD de l'Orne. Trois opérations importantes à signaler :

- À Vimoutiers (centre hospitalier), l'année a été marquée par la finalisation du grand chantier de réhabilitation des chambres (140 lits), avec notamment un agrandissement des espaces. La participation départementale s'est élevée à 1,3 M€.
- À Longny-les-Villages, ce sont des travaux d'extension pour permettre le dédoublement de 12 chambres à 2 lits. La participation départementale s'est élevée à 180 000 €.
- À Briouze (Ehpad Notre-Dame), la construction d'un nouveau bâtiment de 62 places, sur 3 niveaux, s'est achevée en octobre 2020. Le projet, qui intègre la démarche environnementale, permet, pour chaque niveau, la déambulation de personnes atteintes de troubles spécifiques. La participation départementale s'est élevée à 930 000 €.

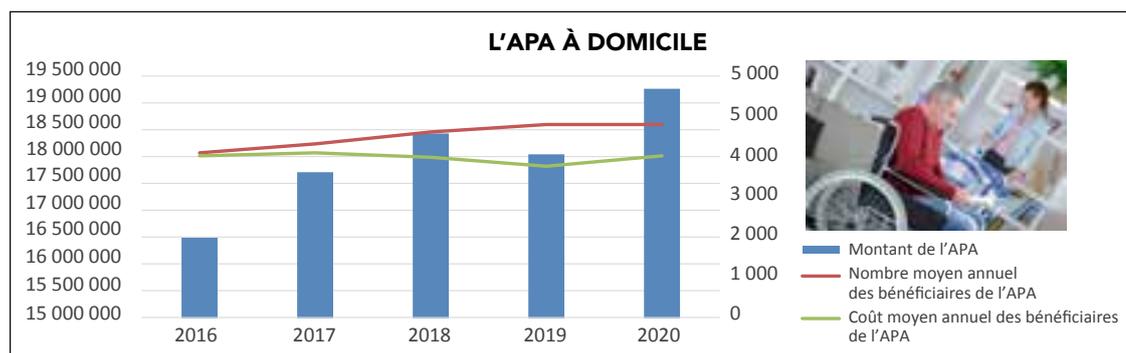
Le Département s'efforce de favoriser l'autonomie et d'adapter la prise en charge des personnes âgées et handicapées, notamment à travers le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il existe 2 types d'allocations, une première dite APA en établissement destinée aux personnes prises en charge dans des EHPAD et des USLD (unités de soins de longue durée). Il y a aussi l'APA à domicile afin d'accompagner les demandeurs à assumer leurs dépenses pour vivre à domicile.

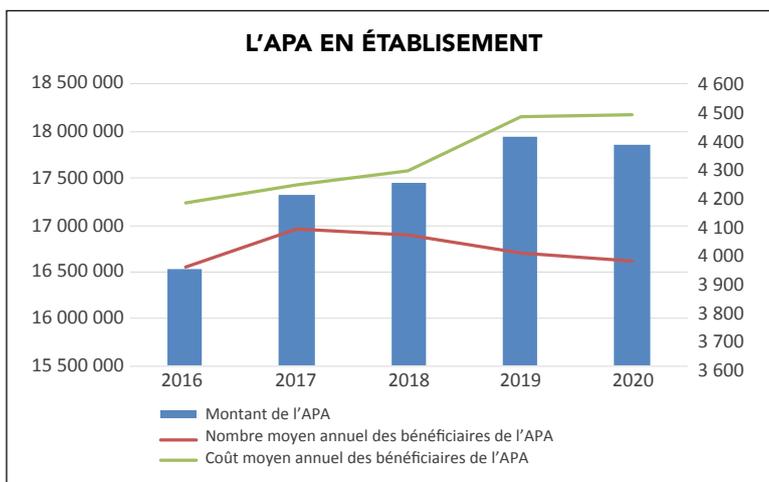
Le taux de bénéficiaires de l'APA à domicile s'élève, en 2020, à 54,66 % du nombre total des bénéficiaires APA, soit une proportion qui augmente de + 0,3 % en un an. Les politiques nationales favorisant le maintien à domicile des personnes âgées expliquent en partie cette situation.

En 2020, le coût moyen de l'APA à domicile s'élève à 4 021€ par personne contre 3 765€ en 2019 soit une hausse de 6,80% (+ 256€). En 2019, le coût moyen était en baisse de 5,69%.

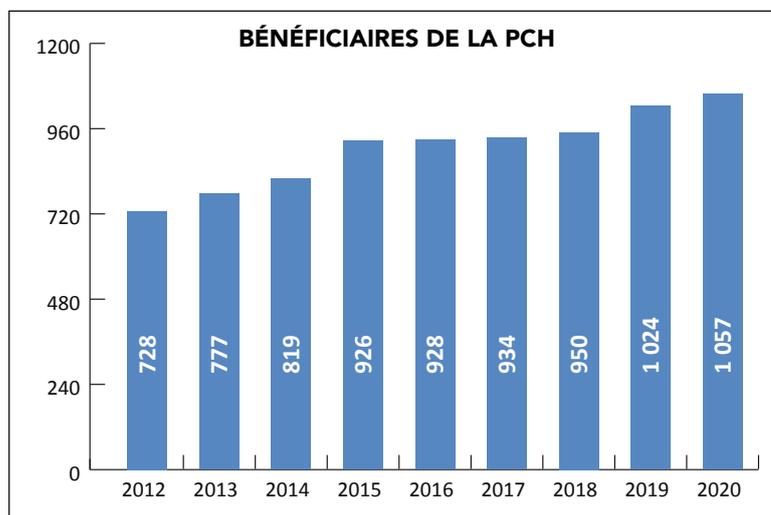
Cette hausse de 2020 s'explique essentiellement par l'impact de la crise sanitaire (surcoûts et paiement de primes COVID).

Concernant l'APA en établissement : en 2020, le coût moyen par personne s'élève à 4 492€ contre 4 483€ en 2019 soit une augmentation de 0,20% (+ 9€). Le nombre de bénéficiaires moyen diminue légèrement de 28 personnes, soit une baisse de 0,7%.





La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière allouée par le Département. En 2020, 33 personnes de plus ont pu bénéficier de la PCH.



La mise en place d'une filière d'économie circulaire autour des dispositifs médicaux.

L'association **Envie Maine** en lien avec le Collectif d'urgence à Alençon a été retenue et financée pour développer un projet de recyclerie « Envie Autonomie » sur le département.

En août 2020, l'association a ouvert, rue Nicolas-Appert à Alençon, un magasin de matériels médicaux reconditionnés. Le Département, à travers la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), a soutenu financièrement ce projet d'économie solidaire et circulaire. L'association assure la collecte, le reconditionnement, l'aseptisation, la vente et la location de ce matériel principalement destiné aux personnes âgées et à mobilité réduite.

En partenariat avec les professionnels de santé, les équipes d'intervenants veillent au respect de la réglementation et des règles de bonnes pratiques de distribution de matériel médical. L'association assure aussi l'accompagnement à la prise en main du matériel.

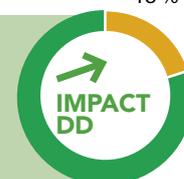


## ► La cohésion sociale



Ce budget, très important en termes de DD, est en hausse constante d'année en année, permettant de réduire les fractures sociales ou les inégalités entre les générations ou les territoires.

58,3 M€  
18 %



### ↗ CONTRE L'ISOLEMENT, LE MAINTIEN DES ACTIONS



La lutte contre l'isolement des personnes âgées a pris encore plus de sens en 2020, en plein confinement. Aussi, la coopération **Mona Lisa**, réunissant différentes associations ornaïses, a intensifié ses efforts en matière de communication, formation des bénévoles, et a veillé au maintien d'un maximum d'activités, ainsi qu'au lancement de nouvelles initiatives vers les plus vulnérables, dans des domaines aussi divers que la mobilité, les activités physiques à distance, le lien social, l'entraide. Le Fonds de solidarité logement (FSL), géré par le Département aide les familles défavorisées à obtenir ou se maintenir dans un logement autonome. En 2020, un nouveau règlement du FSL a été publié, avec des critères élargis permettant de toucher un public plus large. Peut bénéficier de ce fonds toute personne ou famille en difficulté, résidant dans l'Orne, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500€, au lieu de 351€.

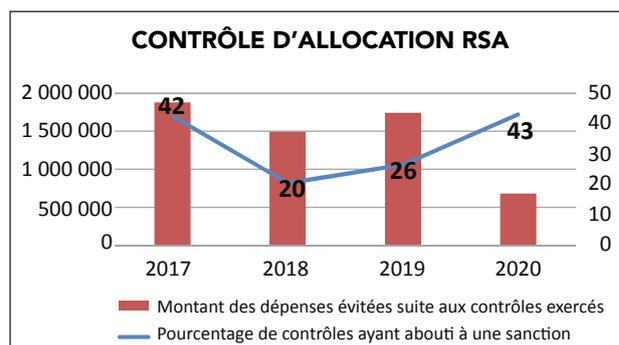
### ↗ L'INSERTION PAR DES ACTIVITÉS COLLECTIVES, JEUX, ASTUCES, ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Tout en s'adaptant à la crise sanitaire, le Département a maintenu en 2020 la mise en place d'activités collectives pour les bénéficiaires du RSA. Elles complètent le suivi individuel, brisent l'isolement, redonnent confiance et facilitent le retour à l'autonomie.

### ↗ LE DÉPARTEMENT ASSUME LE VERSEMENT DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

En 2020, l'allocation a été versée à 6 831 foyers contre 6 711 en 2019. Le rôle du Département a été essentiel durant la crise sanitaire pour de nombreuses familles. En effet, celle-ci a induit une augmentation du nombre de personnes se retrouvant sans ressource (travailleurs indépendants) ou privées d'emploi, ou n'ayant pas suffisamment travaillé pour pouvoir bénéficier d'indemnités chômage. Concernant les jeunes de moins de 26 ans bénéficiant du RSA, pour améliorer leur accompagnement, le Département a signé en 2020 une convention avec les quatre Missions locales de l'Orne, ainsi devenues « Référénts socio-professionnels RSA ». L'objectif est d'offrir un accompagnement adapté, mobiliser le public jeune le plus en amont possible, afin de favoriser les parcours de formation et d'insertion. S'agissant de la fraude, et depuis la mise en place des contrôles assurés par le Département, 24 747 dossiers ont été concernés, dont 2 620 pour l'exercice 2020. Parmi ces derniers, 1 117 ont abouti à un prononcé de sanction. La baisse considérable du nombre de dossiers contrôlés entre 2019 et 2020 (- 49%, - 2 556) est consécutive aux mesures exceptionnelles liées au COVID déployées dès le mois de mars 2020 avec notamment la levée des contrôles et sanctions sur 8 mois de l'année.

Le nombre de contrôles ayant abouti à une sanction a diminué de 17,73%, passant de 1 370 en 2019 à 1 127 en 2020 (- 243). Pour autant, on constate une augmentation importante de la proportion des sanctions consécutives aux contrôles car, même si le nombre des contrôles effectués a enregistré une baisse très nette, les contrôles qui ont été assurés, sur des dossiers très ciblés, ont permis d'identifier des situations non-conformes.



## La santé



Considérant le contexte sanitaire de 2020, ce budget a également évolué à la hausse. Le Département a dû s'adapter très rapidement pour prendre en compte les besoins des ornaïses et des ornaïs afin de contribuer à la limitation de la propagation du virus.

4 M€  
1,2 %



Une « prime COVID » a été versée à 1 500 professionnels des établissements à compétence exclusive habilités à l'aide sociale pour un montant de 729 210 €.

Les surcoûts liés à la crise permettant de financer les achats en matériel de protection et les remplacements et renforts en personnel se sont élevés 416 367 €.



**1,5 million**  
**DE MASQUES DISTRIBUÉS**  
par les agents  
des infrastructures routières  
du Département,  
essentiellement dans  
les établissements  
médico-sociaux et hôpitaux.  
S'y ajoutent (entre autres)  
plus de 50 000 gants,  
5 500 blouses et 300 kits  
de protection.



**150**  
**OXYMÈTRES**  
**OFFERTS**  
aux EHPAD  
(appareils de  
détection  
des personnes  
malades).

**3000**  
**MASQUES**  
**EN TISSU**  
confectionnés  
par 50 agents  
bénévoles du  
Département.



# 3 - UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

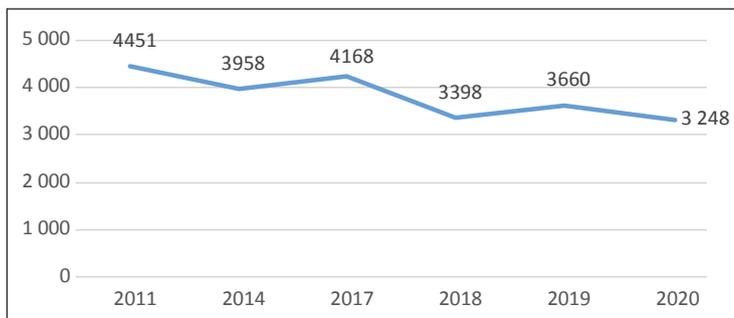


## Les bâtiments et propriétés départementales

### CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ÉMISSIONS DE GES

Les émissions liées au chauffage dans les bâtiments départementaux et les collèges ont baissé de 27 % entre 2011 et 2020.

Cette variation peut s'expliquer par le renouvellement des installations de chauffage avec du matériel performant. Une attention est aussi portée sur l'optimisation des régulations de chauffage dans les bâtiments afin d'assurer le confort des utilisateurs tout en faisant des économies durant les périodes d'inactivités.



La consommation de fioul des bâtiments départementaux a diminué de 70 % entre 2011 et 2019. Certains bâtiments consomment aujourd'hui du gaz naturel, énergie ayant un facteur d'émission moindre.

#### ÉMISSIONS DIRECTES DES SOURCES FIXES DE COMBUSTION (TCO<sub>2</sub>e)

### ÉLECTRICITÉ

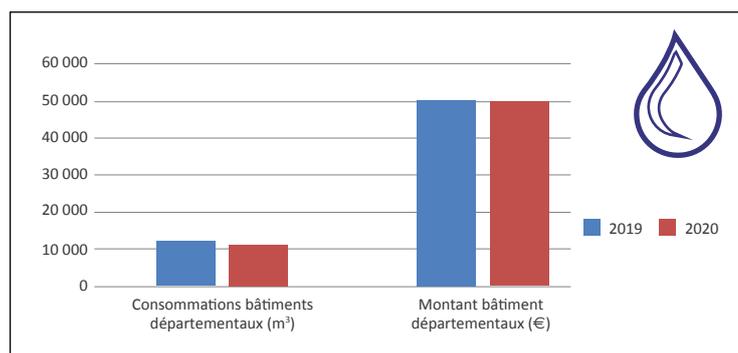
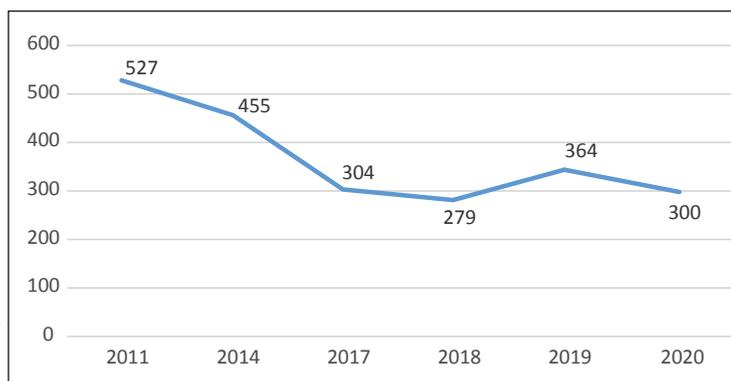
La consommation d'électricité a baissé d'un peu plus de 10 % entre 2019 et 2020.

Depuis 2011, la consommation d'électricité a chuté grâce au passage progressif aux leds sur le patrimoine de la collectivité et à la rénovation énergétique des bâtiments.

Au total, les émissions de ce poste ont baissé de 43 % entre 2011 et 2020.



#### ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



### EAU

En 2020, une légère baisse de consommation, 800 m<sup>3</sup>, est constatée sur l'ensemble des bâtiments départementaux par rapport à 2019.

#### CONSOMMATION D'EAU DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

## FOCUS sur les missions de l'économe de flux, arrivé le 1<sup>er</sup> octobre 2019

→ En 2020, détection de 21 fuites d'eau ou de comportements anormaux grâce au logiciel Ubigreen : économie de 44 600 € (**estimations réalisées avec une fuite pendant 6 mois et un coût de 3,50 €/m<sup>3</sup>**).

Ubigreen est une solution logicielle qui permet de suivre en temps réel, par un système de télé relève, les consommations d'eau dans l'ensemble des collèges ainsi que dans certains bâtiments départementaux. Elle permet également le suivi de l'énergie dans les bâtiments les plus énergivores afin de mener les actions ci-dessous :

- ➔ sensibilisation des agents et du personnel à l'économie d'eau et à la sobriété énergétique
- ➔ réglages et optimisation des températures de consignes.

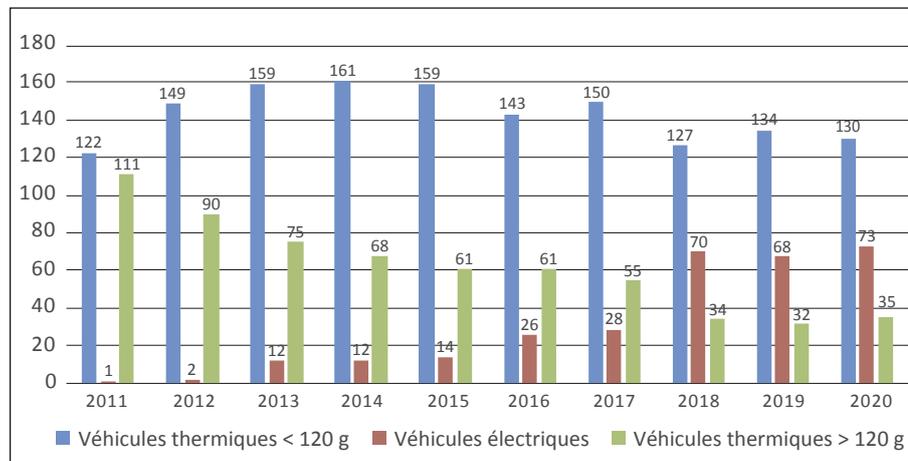


### Les équipements et les services

## LA FLOTTE DE VÉHICULES

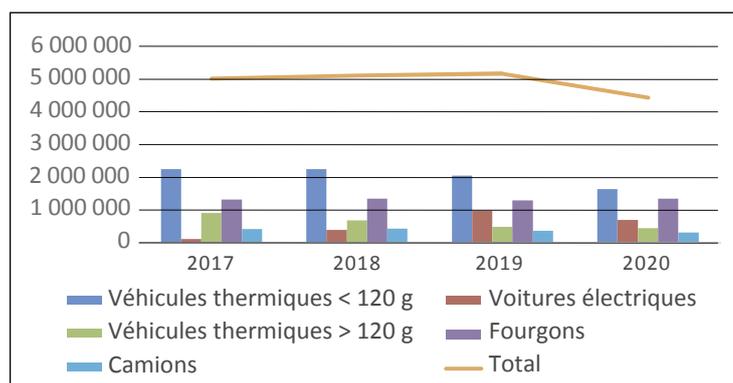
En 2020, la flotte de véhicules est relativement stable. La collectivité augmente toutefois la part de véhicules électriques au sein de son parc afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le kilométrage parcouru par les véhicules légers est de 2 780 944 km. Il chute de 734 776 km en 2020, soit une baisse de 20,9%. Cette baisse s'explique par la crise de la COVID qui a mis à l'arrêt un grand nombre de services. De même, les véhicules partagés via Autofree61 ont parcouru 216 756 km en 2020 contre 540 662 km en 2019, soit une chute de 60%.



◀ **NOMBRE DE VÉHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES**

Les émissions directes liées à la consommation des véhicules ont baissé de 27% entre 2011 et 2020. La collectivité compte 73 véhicules électriques, soit 5 de plus qu'en 2019.

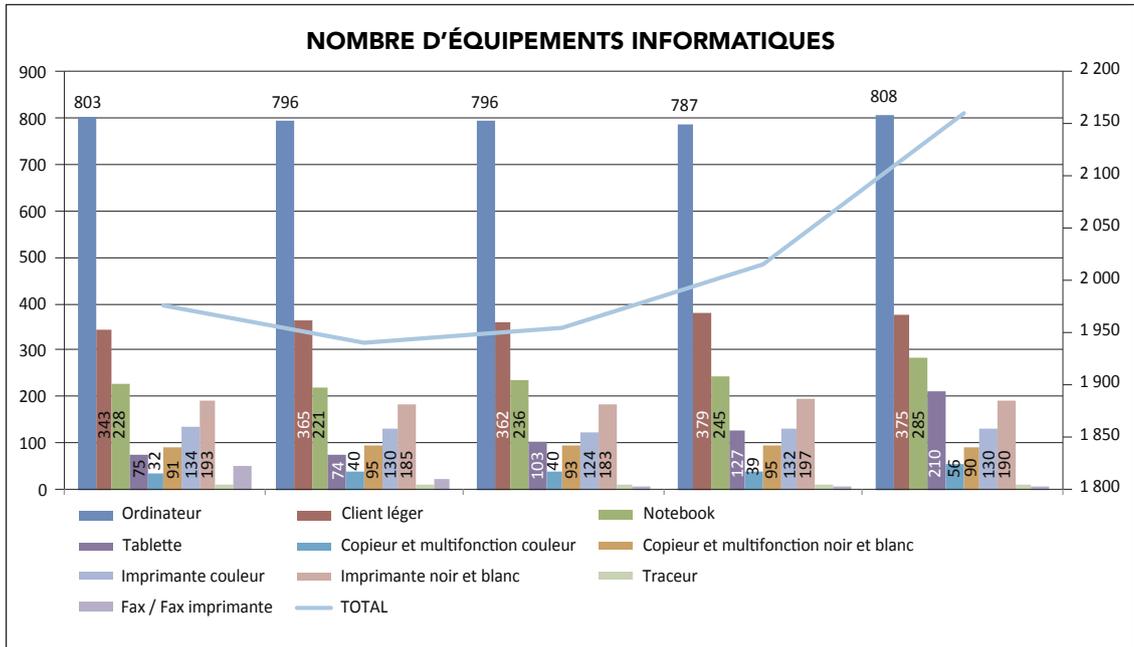


28 véhicules électriques sont à la disposition des ornaïs avec le service Autofree61. Malgré les restrictions de déplacements et le confinement, les Ornaïs semblent adopter l'autopartage avec 1 837 réservations sur l'année 2020.

◀ **DISTANCE EFFECTUÉE PAR TYPE DE VÉHICULES (KM)**



## LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES



Le nombre d'équipements informatiques (ordinateurs, tablettes et Note Book) augmente : 2 160 en 2020 contre 2 016 en 2019. L'achat d'équipements plus mobiles et compacts permet de répondre aux besoins des agents en période de crise sanitaire et facilite le télétravail.

## LE PAPIER

En 2020, le Département a utilisé 86 tonnes de papier pour sa communication ou son fonctionnement. Ces tonnages impliquent le paiement d'une redevance auprès de CITEO, éco-organisme en charge de cette REP (Responsabilité Elargie du Producteur)

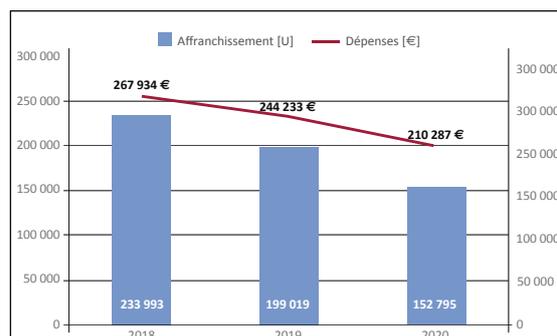


Par ailleurs, en 2020, ce ne sont pas moins de 34 tonnes de papiers qui ont été recyclées, via le chantier d'insertion COTRIVA, proposé par le collectif d'urgence. Grâce à cette action de recyclage, plusieurs emplois locaux ont pu être créés.

Pour l'ensemble des envois postaux réalisés par le Département, La Poste propose une démarche « neutralité Carbone ». Ainsi, pour compenser les GES émis lors du transport de nos courriers et colis La Poste investit dans des projets de compensation carbone.



Ainsi, en 2020, La Poste a compensé près de 10 tonnes de CO<sub>2</sub> pour le compte du Département, comme le certifie le document ci-contre.



◀ **NOMBRE D'AFFRANCHISSEMENTS ET COÛTS ASSOCIÉS**



<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie
<b>ATCM</b>	Association pour les transports en commun de la Manche
<b>BAFA</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
<b>BAFD</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CFPPA</b>	Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie
<b>COTRIVA</b>	Collecte TRI et Valorisation de papier carton
<b>COVID</b>	Corona Virus Disease (maladie liée au corona virus)
<b>DD</b>	Développement durable
<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>EHPAD</b>	Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>ENS</b>	Espace naturel sensible
<b>FSL</b>	Fonds de solidarité logement
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>MAM</b>	Maison d'assistants maternels
<b>MFR</b>	Maison familiale rurale
<b>MNA</b>	Mineurs Non Accompagnés
<b>PCH</b>	Prestation de compensation du handicap
<b>PCET</b>	Plan Climat Energie Territorial
<b>PMI</b>	Protection maternelle et infantile
<b>RÉGAL (de Normandie)</b>	Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>REP</b>	Responsabilité élargie du producteur
<b>RIS</b>	Relais infos service
<b>SATTEMA</b>	Service d'Appui Technique au Traitement des Eaux et des Milieux Aquatiques
<b>TCO<sub>2</sub></b>	Tonnes de Carbone (unité utilisée pour les émissions de GES)
<b>USLD</b>	Unité de soins de longue durée







A series of horizontal dotted lines providing a template for writing notes.



**Conseil départemental de l'Orne**

Direction développement durable des territoires  
Bureau développement durable et véloroutes  
27, boulevard de Strasbourg - CS 30528  
61017 Alençon cedex  
Tél. 02 33 81 61 52

**[www.orne.fr](http://www.orne.fr)**